L'ÉGLISE DE NOYERS
Saint-Pierre et Saint-Genou
Les croix et la Chapelle Saint-Genou

LIVRET

Histoire
Travaux
Mobilier
Objets protégés

Édition 2025 (Réalisée par APN)

Description de l'église

Petite église typique du Gâtinais, l'église de Noyers est composée d'une nef et d'un chœur, elle est surmontée d'un clocher et d'une flèche. De forme rectangulaire avec abside circulaire voûtée en cul de four. Elle mesure 27m de longueur sur 8 m de largeur et peut contenir 300 personnes. C'est un établissement recevant du public de type V, classé en 5ème catégorie.

Elle est construite en moellons de pierre, les encadrements de baies (porte, fenêtres, niches), les chaînages d'angles, les contreforts sont en pierre de taille. Les couvertures sont en tuiles plates de pays. Le clocher et la flèche sont couverts en ardoise. La voûte de la nef, en bois (lambris et voligeage jointif) est en berceau formé par des bandeaux à charpente apparente.

Les murs de façades sont revêtus :

A l'extérieur d'un enduit récent à base de ciment, à l'intérieur d'un enduit ciment ou plâtre pour la nef, en stuc et staff pour le chœur.

Les charpentes sont en bois, les poteaux du clocher et du beffroi prennent appui au rez-de-chaussée. En 1620, on élève un clocher de bois revêtu d'ardoises, à l'extérieur le clocher repose sur une armature de chêne formée de piliers verticaux, côté droit ils prennent appui sur imposante pièce de bois horizontale, côté gauche sur un rattrapage en pierre taillée datée de 1753.

Le pavement est constitué de tomettes de terre cuite.

Le décor du chœur date probablement du 19ème siècle et aurait été ajouté sur un mur de briques.

« Il y avait autrefois deux chapelles au-dessus du lieu-dit « La Montagne », l'une près d'une fosse appelée « La fosse-au-clocher » et l'autre près de la « chapelle Saint Genou.»

C'est une église paroissiale, placée sous le vocable de Saint-Pierre et Saint-Genou (ancienne paroisse sous le diocèse de Sens).

Elle est en partie Romane, en partie Gothique primitif et date du 11ème siècle pour la nef et du 12ème siècle pour le chœur qui porte le caractère de l'ogive naissante du 12ème.

L'église n'est pas classée, mais, deux autels retables, « Saint Sébastien » et « l'Assomption » du 18ème, en bois taillé et toile ont été classés au titre des Monuments Historiques le 8 septembre 1969. D'autres éléments ont récemment été inscrits entre 2018 et 2021.

Les 2 cloches en bronze datant de 1534 et 1659

Une huile sur toile représentant le reniement de Saint-Pierre (17ème fin 18ème siècle) avec son cadre en bois doré (d'après Rubens)

Le tableau représentant « le Christ en croix, la Vierge, Saint-Jean et Sainte Madeleine »,

d'Archenault, d'après Antoon Van Dieck, 1866.

Le Chemin de Croix.

Par ailleurs les trois vitraux, réalisés en 1859 sont également caractéristiques, ils représentent, Jésus, Saint-Vrain et Saint-Genou.

D'importants travaux ont eu lieu en 1620, date à laquelle les charpentiers et marguilliers dressent un fin clocher soutenu à l'intérieur de l'église sur d'imposantes pièces de charpente. Il reste encore 2 cloches actuellement dans le clocher. A la fin du 18ème siècle, des travaux de décoration ont été entrepris dans le chœur. Une série de travaux ont également été entrepris entre 1760 et 1790. Puis une nouvelle restauration est opérée en 1859. Plus récemment, entre 2021 et 2023, la Commune a entrepris de gros travaux sur la charpente et la couverture du clocher, y compris la couverture de la nef adjacente. Lors de cette opération de nombreux aménagements ont été effectués à l'intérieur de l'église et les 2 cloches ont été restaurées. L'Association locale (APN) a complètement restauré le mobilier entre 2019 et 2023, en particulier la fabrication de nouveaux bancs à l'identique et la petite porte, ainsi que la restauration complète de la chaire et les renforcements du confessionnal et de la tribune.

Il y avait une Sacristie accolée à l'église, côté petite porte, elle fut démolie en 1970. Le Presbytère quant à lui a été conservé, il se trouve de l'autre côté de la rue, il a été mis en location au début du 20ème siècle.

Certains abbés, tels l'abbé Mauduit (1746-1792) et l'Abbé Courson (1824-1905) ont eu des destinées tragiques.

SAINT-VRAIN

BONUS PASTOR

SAINT GENOUX

Harmonium : Dumont Lelièvre - orgue médiophone - fin 19ème siècle - fonctionne toujours

Statue : Sacré cœur - sculpté par Charles Desvergnes (1860-1928) Originaire du Loiret - Prix de Rome - école des Beaux Arts. La collection de sculptures de Charles Desvergnes conservée à Bellegarde (Loiret) est l'une des toutes premières à avoir bénéficié d'un classement au titre des monuments historiques comme ensemble historique mobilier.

Charles Desvergnes

Si de nombreuses églises en France possèdent des statues de Jeanne d'Arc, il y a des chances qu'elles aient été réalisées par le sculpteur bellegardois Charles Desvergnes. Explications.
C'est l'un des enfants les plus célèbres de Bellegarde : Charles Desvergnes, né en 1860, est un sculpteur un peu oublié aujourd'hui.
Il a cependant acquis une belle renommée au début du XXe siècle en réalisant **des statues de Jeanne d'Arc**, qu'on retrouve dans de nombreuses églises, dans le Loiret et bien au-delà.
Issu d'un milieu relativement modeste, puisque **son père était boulanger**, le jeune Charles est remarqué par le châtelain de Bellegarde, lui même peintre amateur. Celui-ci lui donne quelques cours, le faisant travailler avant et après l'école.
Le jeune homme obtiendra ensuite **deux bourses, l'une de sa ville, l'autre du conseil général du Loiret,** qui lui permettront d'envisager des études artistiques.
En 1875, il intègre l'atelier du sculpteur **Henri Chapu**, lui-même révélé au grand public en 1872 grâce à sa *Jeanne d'Arc écoutant ses voix* (également connue comme *Jeanne d'Arc à Domrémy*).

Statue : Saint Pierre (don anonyme)

Statue : Saint Joseph et l'enfant Jésus

Statue : Sainte Thérèse de Lisieux

Statue : Sainte Marie

Statue : Saint-Genou (don anonyme)

Statue : Jeanne d'Arc

Statue : Saint Paul

Statue : Saint Pierre

Statue : Notre Dame de Lourdes (don du Docteur Jean-Jacques Martin)

Statue : Sainte Anne et Marie (don du Docteur Jean-Jacques Martin)

Statue : Abbé Mauduit

Né à Chevillon le 13 décembre 1746, Vicaire à Boiscommun, puis curé de Noyers. Caché à Lorris pendant la révolution, massacré à Paris le 2 septembre 1792. Béatifié le 17 octobre 1926.

Chemin de Croix : 14 tableaux avec leurs cadres

peinture à l'huile sur toile cintrés dans la partie supérieure. Les cadres sont en bois doré, surmontés d'une croix sur laquelle figure le n° de la station peint en noir, un cartel renseigne la représentation de chaque scène.

Chemin de croix réalisé après 1894 et avant 1897. Né à Paris le 8 janvier 1857 et mort après 1942, le peintre Édouard Cabane fut l'élève de Tony Robert-Fleury et de William Bouguereau, dont il copie ici un chemin de croix. Peut-être ce dernier a-t-il fourni, comme pour l'église Saint-Georges de Lascabanes dans le département du Lot, le modèle à partir duquel Edouard Cabane a réalisé l'œuvre définitive ?

Auteur de l'œuvre :Cabane Edouard Louis Lucien (peintre) - Auteur du Projet : Bouguereau William

Dimensions : H=98cm x 50cm (hors cadre) - H=140cm x60cm (avec cadre)

Ce chemin de croix a été inscrit au titre des Monuments Historiques le 16 décembre 2021.

Tableau crucifixion du Christ : Huile sur toile

Le Christ en croix avec la vierge, Saint-Jean et Sainte Madeleine ». Cette œuvre est une copie d'après Antoon van DYCK, commandée par l'État à Adrien Archenault en 1866 pour un montant de 800 Francs. L'original a été peint dans l'atelier de Rubens vers 1617/1619 et est conservé au Musée du Louvre sous le n° d'inventaire :INV 1766.

Dimensions H=222cm et L= 188cm

Ce tableau a été inscrit au titre des Monuments Historiques le 1er août 2021.

Autel, retable Saint Sébastien : Autel en bois sculpté, surmonté d'une toile peinte à l'huile,

18ème siècle, montrant les scènes de la vie de Saint Sébastien.

Classé au titre des Monuments Historiques le 8 septembre 1969.

Autel retable Notre Dame de l'Assomption (vierge) : Autel en bois sculpté, surmonté d'une toile peinte à l'huile,

18ème siècle, consacrant Notre Dame de l'Assomption.

Classé au titre des Monuments Historiques le 8 septembre 1969.

Fonts Baptismaux restaurés en 1868

Chaire restaurée en 1868, puis en 2019

Cloche en bronze datée 1659,
17ème siècle (diamètre en bas 101cm et hauteur 85cm, 650 kg) portant les inscriptions suivantes :
« SANCTE PETREORA PRONOBIS » FUT NOMMEE MARIE ET BNT PAR MR JEAN MENEAU CVRE DE NOYERS LE PARIN MRE FRANCOIS MARIE DE PREVOSTBARON DU FOR LA MARINNE DAMME MARIE DE FROMENTIERE 1659 FRACOIS DESCHAMBRE DENIS CHARDON MARGVLLERS
Sur le plateau : anses disposées en couronnes, quatre transversales, deux axiales, un rebord, deux filets.
Au cerveau : un filet, une frise de motifs végétaux, 3 lignes de texte bordées de filets de part et d'autre.
Sur la robe plusieurs macarons ornementaux.
A l'échancrure : trois gros filets.
A la pince : deux filets. Note : Fa#3
Cloche installée en mode rétrogradé équilibré. Elle a fait l'objet d'un quart de tour.
Cette cloche a été inscrite au titre des Monuments Historiques le 2 mai 2018.
Le Conseil Municipal du 21 septembre 2023 a donné son accord, après délibération, sur la proposition de la commission des monuments historiques de classer la cloche.

Cloche en bronze datée 1534,
16ème siècle (diamètre en bas 41cm et hauteur 34cm) portant les inscriptions suivantes :
« + CHRISTE A POTESTATE DEMONUM ERIPAT NOS REX ANGELORUM 1534 - CECILE »
Cette cloche a été inscrite au titre des Monuments Historiques le 7 mai 2019.

Avant 1791 il était procédé à la nomination d'un syndic pour une durée de 3 ans, qui devait veiller aux intérêts de la paroisse, ce rôle étant assimilé à celui actuel des Maires. Cette nomination s'effectuait après convocation des habitants faite au son de la cloche devant la principale entrée de l'église à l'issue de la messe en présence du Notaire Royal du baillage de Lorris et du Conseil de Fabrique. Le 6 octobre 1792, l'an second de la République Française, le Conseil Général de la commune qui après avoir délibéré sur la lettre de l'Administration de Montargis, dont l'objet est de provoquer l'exécution de la loi du 23 juillet dernier portant qu'il ne sera laissé qu'une seule cloche dans chaque paroisse, a arrêté vu l'étendue de la commune que la grosse cloche serait | conservée ainsi que la clochette qui n'a jamais fait partie de la sonnerie et qui ne servait qu'à faire des appels et prévenir les citoyens du commencement des offices, que les deux cloches seront descendues, que le maire sera chargé de surveiller la descente de celles-ci et de les faire transporter à Montargis.

Inscription tumulaire pierre de réemploi entre le chœur et la nef de l'église de Noyers –pas de date lisible à ce jour, la pierre étant partiellement cachée par les stalles.

CY GIST LE CORPS D HONNE (S ?)TE
PERSONNE PERRETTE MAUL
DUICT FILLE DE DEFFUNT IEAN
MAULDUICT ET DE DEFFUNTE
IEANNE MAULDUICT . E PÈRE
ET MERE … DE .ONESTE
PERSONNE (N?) DE (CEDEE ?)
EN ATTENTE .. LA
RESURRECTION ?)

Protections au titre des Monuments historiques

Objets classés

Arrêté Préfectoral du 8 septembre 1969

Les deux autels et retables (Saint Sébastien et Assomption), avec scènes de la vie, bois sculpté, huile sur toiles, 18ème siècle.

BASE PALISSY PM45000427 et 428

Objets inscrits

Arrêté Préfectoral du 2 mai 2018

L'huile sur toile représentant le Reniement de Saint Pierre (17ème ou début 18ème) avec son cadre en bois doré, d'après Rubens.

BASE PALISSY PM45002549

Arrêté Préfectoral du 2 mai 2018

La grosse cloche en bronze datée de 1659

BASE PALISSY PM45 002548

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement le 21 septembre 2023 pour accepter le vœu émis par la Commission des Monuments Historiques du classement de la cloche.

Arrêté Préfectoral du 7 mai 2019

La petite cloche en bronze datée de 1534

BASE PALISSY PM45002631

Arrêté Préfectoral du 8 janvier 2021

Tableau représentant le Christ en Croix, avec la Vierge, Saint-Jean et Sainte Madeleine d'Adrien François Théodore ARCHENAULT d'après Antoon Van DYCK, 1866.

BASE PALISSY PM45002658

Arrêté Préfectoral du 16 décembre 2021

Quatorze stations du Chemin de Croix, huile sur toiles, datées du dernier quart du 19ème siècle. Auteur : Edouard Louis Lucien CABANE (1857-1942) d'après William BOUGUEREAU.

BASE PALISSY PM45002673

L'Abbé Courson

Le 19 décembre 1905, un fait aussi étonnant que douloureux eut lieu dans notre paroisse de Noyers. Ce jour-là eut lieu l'enterrement civil de Monsieur l'abbé Eugène COURSON, ancien curé de la paroisse.
Devenu aveugle le 10 avril précédent et gravement malade, on s'empressa autour de lui et, comme la maladie se prolongeait, Monsieur le Maire fit venir de Paris ses plus proches parents qu'il connaissait. Ce service devait être funeste au pauvre prêtre.
Un neveu et une petite nièce libres-penseurs, aussi impies que pervertis, s'empressèrent de venir et de s'installer au presbytère. Après avoir mis la main sur l'argent de l'oncle et même sur celui appartenant à l'Eglise, après avoir fait des dépenses exagérées de toutes sortes, après avoir impressionné la paroisse par une conduite des plus blâmables, l'autorité ecclésiastique dut intervenir.
Au mois d'août, ils quittèrent le presbytère et emmenèrent de force avec eux le prêtre et s'installèrent dans la ferme du Clos-Martin exploitée par le nommé Paul Guilloton, alors bedeau, de connivence avec eux. A partir de ce moment l'abbé COURSON fut complètement prisonnier de cette misérable bande. Soumis à une étroite surveillance, il ne pouvait parler seul à seul avec qui que ce soit, surtout pas avec un confrère. Au cours du mois d'octobre, son successeur, le curé Sadler, vint le visiter mais reçu un accueil des plus froid de son entourage. L'abbé COURSON était heureux de savoir son confrère auprès de lui et lui manifesta le désir de recevoir les derniers sacrements le jour de la Toussaint. Se présentant pour l'entendre en confession, le curé Sadler se vit interdire l'entrée de la maison par l'ancien bedeau et le neveu de son prédécesseur. Malgré bien des démarches, auprès de l'autorité civile comme de l'autorité judiciaire, aucune ne put aboutir. Un mois plus tard, l'état de santé du curé COURSON s'aggrava. De nouvelles tentatives de visite auprès du malade furent entreprises mais restèrent vaines : l'entrée de la maison était rigoureusement interdite.
Le pauvre abbé mourut peu de temps après sans avoir pu recevoir les derniers sacrements. Ses obsèques purement civiles eurent lieu le 19 décembre dans des conditions particulièrement attristantes et navrantes, en présence de quelques citoyens qui avaient tenu à donner au défunt un dernier témoignage d'estime, lesquels se voyaient insultés par la nièce s'ils voulaient approcher ou bénir le cercueil. Au moment même où ii était mis en terre, une messe fut célébrée pour le repos du défunt. On était à ce moment-là en pleine période anticléricale et l'affaire prit d'année en année des proportions extravagantes jusqu'en 1911 où les trois frères du défunt portèrent l'affaire devant le tribunal. Divers témoignages finirent par faire admettre que le vieil abbé avait été sequestré par ses «protecteurs». Le tribunal avait condamné neveu et nièce à effacer ce qui avait été inscrit sur cette tombe, comme le montre une reproduction de la carte postale du moment diffusée dans toute la France et tirée à des milliers d'exemplaires.
Une colonne tronquée, surmontée d'un buste en parfait état, marque encore aujourd'hui l'emplacement de la tombe du curé COURSON dans l'allée centrale du cimetière jouxtant l'église de notre village.

L'Abbé Mauduit

Le Prêtre béatifié de Noyers

LES MARTYRS DE SEPTEMBRE 1792

Histoire

Après la prise des Tuileries le 10 août 1792, la suspension du roi, l'internement de Louis XVI et de sa famille au Temple le 13 août, des milliers d'arrestations eurent lieu à Paris. Les prisons de la capitale étaient combles quand parvint la nouvelle de l'invasion de l'est de la France par les Prussiens.

À partir du 2 septembre, alertés par le tocsin, poussés par la peur et la haine, **des centaines d'égorgeurs envahirent les prisons et y massacrèrent les prisonniers. Beaucoup d'entre eux étaient des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé**.

191 martyrs de la Révolution française mis à mort au couvent des Carmes et à l'Abbaye les 2 et 3 septembre 1792 ont été béatifiés par le pape le 17 octobre 1926

Originaire de Chevillon-sur-Huillard où il naquit en 1746, sous le règne de Louis XV. Aîné de 5 enfants, l'abbé Jean Guillaume Mauduit fut ordonné prêtre le 15 septembre 1771. Il est issu d'une famille de notables de Lorris. Il fut nommé vicaire à Boiscommun, puis curé de Noyers fin 1784. Ayant refusé de prêter serment à la nouvelle Constitution, il fut dénoncé comme réfractaire et dut se cacher dans une famille du village (dont on a perdu le nom), puis chez la famille Popelin, enfin chez les Raffard. Il partit à Orléans (début août 1792), puis à Paris, pour obtenir un passeport pour l'étranger.
Il trouva refuge dans la maison des Eudistes où il retrouva l'abbé Dubuisson, de Barville, ainsi que deux autres prêtres du diocèse de Sens. Mais avant d'avoir reçu réponse pour son passeport, il fut massacré à coups de pics sur les marches du couvent des Carmes, le 2 septembre 1792. Il est devenu martyr en 1901 et il fut canonisé le 17 octobre 1926, parmi les 109 prêtres tués avec lui le même jour. On trouve son souvenir dans l'église de Noyers, sous l'aspect d'une petite statue de plâtre.

NOUS AVONS RÉPERTORIÉ D'AUTRES CURÉS, ABBÉS, VICAIRES:

CURÉ MENEAU (CITÉ SUR L'INSCRIPTION DE LA GROSSE CLOCHE)

CURÉ F. SADLER APRÈS ABBÉ COURSON

VICAIRE PIERRE FAVRE (1812-1887) À NOYERS 1839-1841

CLAUDE ANTOINE CHENOU (DÉLIBÉRATION MAI 1760 TRAVAUX CHAPELLE SAINT GENOU)

CURÉ VARNIER PIERRE-FRANÇOIS (DÉLIBÉRATION 1792)

Noyers, ses croix

APN

1 CROIX SAINT- JACQUES
Une croix, vraisemblablement plus récente est visible non loin de l'emplacement d'origine

2 CROIX du JUBILE
On en trouve la trace sur le cadastre de 1811, au carrefour d'un chemin qui allait vers le moulin de Bignot
Cette croix et la croix Saint-Jacques sont les mêmes comme le montre une carte de 1759.

3 CROIX SAINT - GENOU
Il y aurait eu une croix en fer à côté de la chapelle

4 CROIX SAINT - PIERRE
La croix d'origine n'existe plus on retrouve son emplacement sur le cadastre de 1811. Actuellement, il ne subsiste qu'un pied d'une croix déposée sur le bord de la route.

5 CROIX GRAVELINES
Cette croix est toujours visible et a été déposée par un Nucérien dans les années 1980

6 CROIX BARCHOU
Cette croix, déposée par un Nucérien dans les années 1970 a disparu fin 2018.

Document modifié

le 28-07-2019

La chapelle Saint-Genou, son histoire

Il existe près du village un oratoire de la fontaine de St-Genou, lieu de pèlerinage qui fut très fréquenté. Les malades se plongeaient nus dans la source pour trouver la guérison. Or, cruel paradoxe, ces immersions causaient de sérieux accidents. En fait, ces cérémonies permettaient à certains de tirer un profit lucratif de la fontaine qui, de plus, n'était pas laissée à l'abandon. Mais cette source capricieuse avait un autre défaut, celui de se tarir brusquement. Il arriva une année que ce phénomène survint juste la veille du pèlerinage. Le bedeau du moment passa la nuit à aller à la rivière proche puiser clandestinement l'eau avec laquelle il remplit la lunatique fontaine. Mais il fit tant de voyages qu'il y gagna une pleurésie dont il mourut. Mais les propriétaires de fontaines ne laissaient pas tomber en désuétude des cérémonies dont ils tiraient un profit lucratif. Toutes les sources ne mettaient pas non plus une égale complaisance à favoriser l'exploitation de la crédulité publique. En effet M. le docteur Huette, de Montargis, dans une brochure sur les eaux de l'arrondissement de Montargis nous apprend que la fontaine St Genou se prit à tarir une année à la veille du pèlerinage. On dit également que le pèlerinage de St-Genou réunissait les jeunes filles en quête d'un mari. Elles descendaient à genoux le chemin qui mène de l'église à l'oratoire près de la fontaine.

865- 3E19238 : assemblée du 18 mai 1760

« Nicolas Parastre et François Simon, l'un et l'autre maneouvres demeurants audit Noyers marguilliers actuels de la fabrique de ladite paroisse ont représenté auxdits habitants qu'il y a des réparations urgentes et nécessaires à faire au corps de la chapelle de Saint-Genou en ladite paroisse de Noyers et comme le produit des héritages dépendants de ladite chapelle se portent annuellement dans la recette de ladite fabrique, il paraitroit convenable de prendre des deniers de ladite fabrique pour faire faire les réparations à ladite chapelle de SaintGenou. Tous [les] habitants ont à la pluralité de voix été d'avis que les réparations à faire à la chapelle de Saint-Genou en ladite paroisse de Noyers seraient faittes incessament par les marguilliers de la fabrique de ladite paroisse de Noyers sous l'inspection toutesfois de Messire Claude Antoine Chenou, prêtre curé de ladite paroisse de Noyers aussi présent et que les deniers nécessaires seraient pris de ceux de ladite fabrique pourquoy la dépense à cette occasion sera portée et mjse par lesdits marguilliers au compte qu'ils rendront ensemble ».